

# La Bouille

## Bulletin municipal n° 10



Le nouveau bac

Novembre 2006

Le 16 juin 2006 à Dieppe, Martine Blondel,  
vice-présidente du Conseil Général, baptise le bac n° 22



La mise à l'eau



## EDITO

Mesdames, Messieurs,

\* Voici l'automne et ses dernières belles journées, c'est le temps des randonnées dans la campagne, les forêts aux superbes couleurs.

\* Pour les Bouillais, les nombreux visiteurs, c'est le temps des flâneries dans notre si beau village, de plus en plus attirant.

\* Pour vous tous, c'est le temps de retrouver votre village embelli et enfin sans travaux dans son écrin naturel préservé, de profiter des nouveaux équipements mis à votre disposition.

\* Pour moi aussi, c'est l'automne, après plus de onze années à la tête de notre commune, alors que j'aborde la dernière ligne droite de ce mandat, « dans la phase finition » les grosses réalisations effectuées, c'est le moment de me retourner sur le bilan de mon action au service de notre commune.

\* Quelques critères principaux ont guidé mon action et celle de mes équipes que je remercie au passage :

- L'absolue nécessité de faire avancer les dossiers
- faire face dans la mesure des possibilités aux aspirations légitimes de la population
- la volonté de réaliser un urbanisme et environnement de qualité
- la maîtrise de nos finances, de notre endettement
- faire en sorte que la tranquillité de vie de chacun soit observée

\* Ce n'est pas à moi d'en juger, mais les programmes réalisés ou actions entreprises vont dans ce sens, que ce soit :

- la suppression des friches « Esbach » et « Joffet », la réalisation en leurs lieux et places d'un parking et d'un programme de onze logements bien intégrés
- le programme de construction, réhabilitation Mairie/Ecole et ses environs
- la réfection du parking du bac englobant le prolongement de la promenade du quai
- l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, la mise en place d'un nouvel éclairage quai de Caumont et au site du Vracq
- la bataille gagnée contre le passage des poids-lourds, les dossiers divers et environnementaux importants en cours de discussion (Port Autonome - carrefour de la Maison Brûlée - la Poste)

Voilà pour l'essentiel, pas d'autosatisfaction, il reste des choses importantes à faire, j'en parlerai plus tard, pour aujourd'hui je souhaite que chacun de vous soit heureux de vivre dans notre village.

Votre Maire  
Michel Lennuyeux

## Extraits des conseils des 29 juin et 22 septembre 2006

### 1 - Conseil du 29 juin 2006

La commission des travaux préconise les travaux suivants :

- Aménagement de l'aire de jeux devant la Mairie : Profilage de la parcelle et mise en place des jeux. *Travaux faits*
- Salle polyvalente : Remplacement de la porte d'entrée. *Travaux faits* - Reprise de la plomberie dans les sanitaires et aménagement de la cuisine (*Travaux restant à faire*)
- Cimetière : Réparation du mur en urgence
- Borne automatique place Saint Michel : Réparation de cette borne. *Travaux faits*
- Grenier à sel : Réfection d'une partie de la toiture. *Appel d'offres en cours*

La commission Ecole/Petite Enfance a déterminé l'aménagement :

- de l'aire de jeux devant la Mairie (récupération de certains jeux existants et achat de nouveaux jeux). *Travaux faits*
- de sécurité des fenêtres de l'étage de l'école par la pose de limiteurs d'ouverture. *Travaux faits*
- demande le remplacement du matériel volé en début d'année. *Fait*

**Périmètre de la communauté de l'agglomération rouennaise :**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'adhésion de ces 8 nouvelles communes au sein de la communauté de l'agglomération rouennaise : Quevreville la Poterie, La Neuville Chant d'Oisel, Ymare Montmain, Saint Aubin Celloville, Boos, Gouy et Les Authieux sur le Port Saint Ouen.

**Nomination d'un correspondant défense :**

Monsieur Temperton se propose de remplir ce rôle. Monsieur le Maire accepte la candidature de Monsieur Temperton et propose au conseil municipal qui accepte à l'unanimité d'installer Monsieur Temperton à ce poste.

**La Poste :**

Deux réunions se sont tenues en Mairie avec le Maire ses adjoints et les représentants de La Poste. Elles avaient pour but de déterminer le devenir de la présence postale à La Bouille. En effet, La Poste souhaite faire évoluer le statut du bureau du fait de l'activité limitée de celui-ci, renforcer l'activité commerciale des services financiers par le biais d'une permanence 2 mercredi matin sur 3, maintenir une présence postale adéquate (modification des horaires d'ouverture au public à compter du 1<sup>er</sup> juillet, ouverture uniquement le matin mais avec une amplitude renforcée). La Poste souhaite qu'une décision soit prise sur les choix offerts à la commune avant la fin de l'année 2006. Il existe plusieurs statuts : le bureau de poste, l'agence postale communale ou le point poste. Après discussion sur ces différents types de statut, le conseil municipal choisit de retenir l'agence postale. La commune ne possédant aucun local pour installer cette agence, La Poste propose de lui vendre les locaux actuels. Cette formule séduit le conseil municipal et autorise le Maire à entamer les négociations avec La Poste pour l'achat éventuel des locaux existants.

## 2 - Conseil du 22 septembre 2006

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le budget prévisionnel 2006 de l'agencement du terrain en face de la mairie ne permet que la pose de sable dans le **périmètre de sécurité autour des jeux**. Il informe qu'un revêtement adéquat devra être budgété l'année prochaine, budget qui serait de l'ordre de 25000€.

### Projets du Port Autonome :

Monsieur le Maire et Monsieur Duquesne, 1<sup>er</sup> adjoint, ont assisté à la dernière réunion du PAR le 1<sup>er</sup> septembre, ainsi que M. Massion (Sénateur maire de Grand Quevilly), M. Randon (Conseiller général), M Bonnatere (représentant M. Fabius, député), les maires des communes de Grand Couronne, Moulineaux, Hautot-sur-Seine et Sahurs. D'évidence, devant la raréfaction des terrains disponibles face à l'augmentation du trafic portuaire, le PAR cherche à utiliser ses terrains le long de la Seine, et plus précisément ceux situés sur la commune de Moulineaux, ce qui nous concerne compte tenu de leur proximité avec La Bouille. Notre action s'inscrit dans une démarche commune de réflexion, d'étude et de progrès pour accéder à une situation acceptable.

Pour l'essentiel, nous avons demandé :

- qu'une charte environnementale évolutive en 80 points soit établie au-delà du simple respect des exigences réglementaires actuelles (études des nuisances visuelles et sonores, limitation des poussières, sécurité des riverains, maîtrise des vibrations, écran végétal, aménagement spécial de la zone, etc..)
- de veiller à ce que toutes les entreprises suivent respectueusement cette charte
- que les trois chambres de dépôts désactivées, situées sur Moulineaux en limite de l'arboretum de La Bouille, le soient définitivement, et que dans cet esprit ils changent d'appellation ; la préservation de cette coupure verte est importante et doit être conservée à tout prix
- d'engager dans les mairies une communication, une vraie concertation avec les riverains et les associations locales
- d'établir un calendrier de l'avancement des études projetées et de le proposer à toutes les parties concernées

Nous avons en outre reçu l'assurance que les infrastructures de quai ne seront pas étendues vers La Bouille.

### Carrefour de la Maison Brûlée :

La RN138 est passée sous l'autorité du département. Le carrefour de Maison Brûlée pose d'énormes problèmes de circulation, de trafic et de sécurité. Une réunion est organisée par le Département le jeudi 28 septembre à la Mairie pour une mise à plat des éventuels problèmes liés à ce carrefour ainsi que les attentes de la commune.

## Retour sur les évènements de l'été

### Salon de peinture

Le 26<sup>ème</sup> salon de La Bouille s'est déroulé du 25 mai au 5 juin. L'invité d'honneur, Jean MARC, avait choisi de nous faire partager sa vision du Maroc.

Ce salon a réuni 37 participants. Le prix de la municipalité a été décerné à M. Bernard Héransval. Le prix du salon 2006 a été remporté par M. Alain Gendron.



### Foire à tout

Elle s'est déroulée comme d'habitude le 14 juillet avec une très bonne participation : il ne restait pratiquement aucun emplacement de libre. De nombreux visiteurs ont profité de cette foire à tout, et même le soleil nous a accompagné durant cette journée.



### Soirée brochettes

Le vendredi 21 juillet 2006, sous le soleil, nous nous sommes retrouvés avec les Bouillaises et les Bouillais, pour la soirée Brochettes, sur le terrain de football.

Grâce aux bénévoles, quelques membres du conseil municipal ainsi que les employés communaux, nous avons pu accueillir environ 200 personnes.

Ils ont dégusté différentes salades, saucisses, merguez, brochettes, fromages, desserts accompagnés de sangria maison, rosé, rouge, cidre ou champagne.

Quelques uns ont dansé grâce au groupe de variétés qui a animé la soirée.

Merci aux généreux donateurs, aux travailleurs fidèles et bénévoles, ainsi qu'aux Bouillais qui se déplacent chaque année pour faire la fête....



## Fête de la Musique

Malgré la pluie qui a retardé l'installation des artistes, les différents groupes ont pu se produire comme prévu le soir du 21 juin : Toum & Tergal et les Klim (photo ci-contre) qui ont vu passer quelques dizaines de Bouillais.

Nous pouvons saluer l'initiative du Mascaret pour sa belle représentation en Trio,

ainsi que le clown qui a apporté une vraie ambiance de fête auprès des enfants.



## Résultats du concours communal des maisons fleuries

Le jury communal composé de Martine Cousin, Stéphanie Le Stum, Francis Duquesne, Joël Temperton, Roger Lhuissier est passé le 10 juin et le 15 juillet dans les rues de La Bouille.

Les récompenses seront remises aux bénéficiaires par M. le Maire lors de la cérémonie des vœux en janvier 2007.

### Balcons fleuris

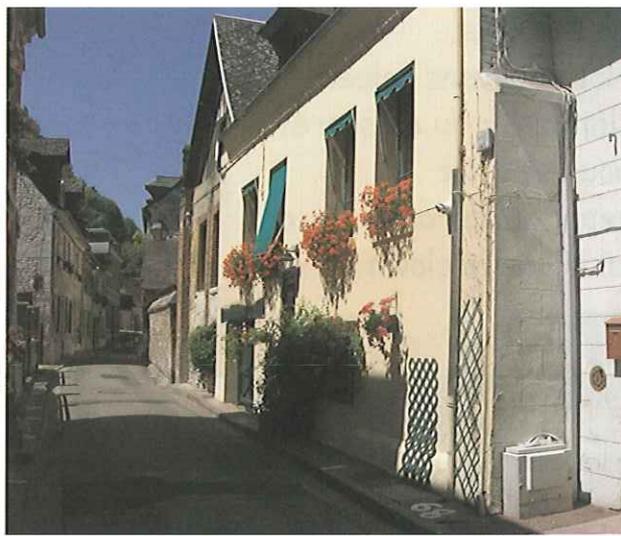


Mlle Le Delliou Annaïck  
Immeuble Chopin  
Allée des saules

### Fenêtres et murs



Mme Claudine Lemaitre  
19, rue des canadiens



Mme Monique Kolesnick  
22, rue des canadiens

## Hôtels - restaurants - commerces



Hôtel Bellevue

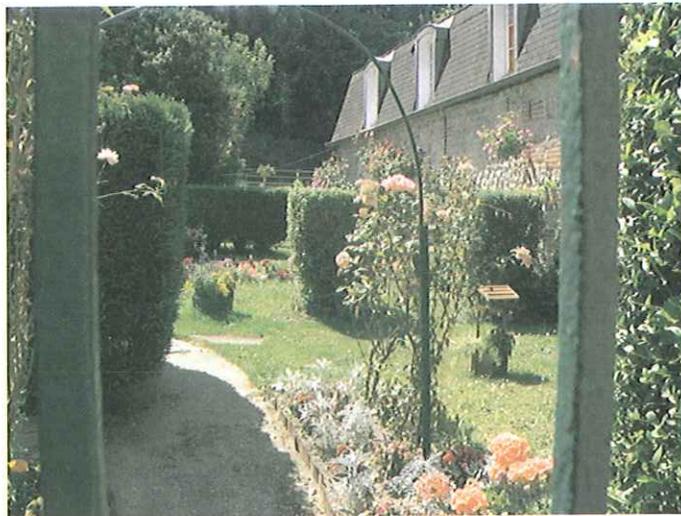


Salon de coiffure Daniel Touzé

## Jardins visibles de la rue



Mr et Mme Robert Durand - Allée des saules



Mlle Agnès - Rue des canadiens

Le jury départemental est passé à La bouille le 20 juillet 2006. Il était accompagné de M. Duquesne. Leur résultat vient de nous parvenir :

- la commune a reçu les « encouragements » dans la 2<sup>ème</sup> catégorie Villages et communes fleuries
- L'hôtel Bellevue et Mme Claudine Lemaitre ont été sélectionnés pour figurer au palmarès départemental.

# 2005/2006

## Une année scolaire riche en événements.

Une rentrée pas comme les autres.



*Le 4 septembre 2006 à 8h45, la rue du port est en pleine effervescence, dans quelques minutes, les portes de l'école vont s'ouvrir pour une rentrée pas comme les autres... Même si les bouillais et surtout les plus jeunes sont familiarisés avec les nouveaux locaux, c'est la première rentrée scolaire dans un vrai groupe scolaire.*

Enseignantes, enfants, parents et municipalité s'accordent à dire que c'était une rentrée réussie avec des effectifs en hausse. Il est vrai que la population bouillaise rajeunissant, la réalisation d'un groupe scolaire devenait un réel besoin. Ce groupe scolaire favorise l'accueil des enfants dans de bonnes conditions tant sur le plan pédagogique que matériel : équipement informatique, accès Internet, appareil photos numérique, projecteur diapo... une BCD (Bibliothèque Centre de Documentation)

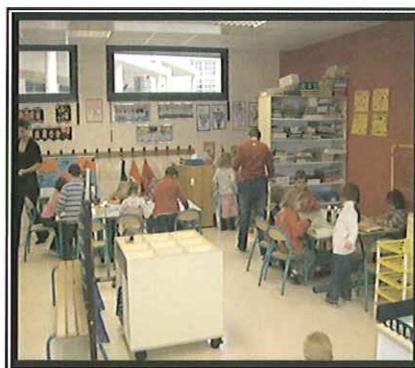


A la BCD, on peut lire et faire des recherches sur les ordinateurs.

Visite guidée.

Les classes sont au nombre de 3 :

Corinne Marandet : 28 élèves de petite et moyenne section de maternelle.



Pascale Heurtevent Jacquemin :  
26 élèves de grande section de  
maternelle, CP, CE1.



Béatrice Campa : 24 élèves  
de CE2, CM1, CM2.



## Rétrospective de l'année 2005-2006.

*Comme les années précédentes, l'année scolaire 2005/2006 a été riche en événements pédagogiques :*

Le moment important du début de l'année scolaire est sans conteste « la semaine du goût » qui mobilise enfants, équipe pédagogique et parents tout au long d'une semaine « à part » dont le succès du traditionnel Buffet Exposition est le résultat et la preuve de la richesse pédagogique de « cette manifestation ».



Autre événement marquant, la classe de Pascale Heurtevent Jacquemin qui a participé à un **concours d'affiches** dans le cadre des Transeuropéennes organisé par l'agglomération de Rouen s'est vue récompensée du prix des délégations européennes. A l'occasion de ces transeuropéennes les enfants de C2 et C3 ont assisté à un superbe spectacle au Zénith de « lanceurs de drapeaux ».

Les enfants de C3 (CE2, CM1, CM2) se sont quant à eux distingués lors d'un **rallye Math** regroupant des classes de CM2 et 6<sup>ème</sup>. Nos têtes pensantes ont obtenu des résultats flatteurs, les plaçant en bonne place lors des éliminatoires, les faisant passer de peu à côté de la finale.

**A vos méninges !!!**  
Mais que reste-t-il ?  
Entre 100 et 1000,  
combien y a-t-il de  
nombres dont l'écriture ne  
comporte aucun des  
chiffres suivants : 0, 4, 5,  
6, 7, 8, 9 ?

*La fin de l'année scolaire n'a pas été en reste avec des sorties pédagogiques :*



La classe de Corinne Marandet s'est rendue au **musée des automates** de Mesnil Raoul où les enfants ont découvert des instruments de musique anciens.

Les classes de Béatrice Campa et de Pascale Heurtevent Jacquemin sont allées à la rencontre de l'origine de l'homo sapiens



Et de nombreuses manifestations :

Soleil et bonne humeur assurés à la **kermesse** de l'école où petits et grands se sont amusés en famille.



**Fête de la musique.** Les enfants ont assisté à un spectacle offert par la municipalité. En public attentif et connaisseur, ils en ont redemandé.

**Exposition.** Nos artistes ont affiché leurs œuvres dans l'école pendant les derniers jours de juin où un public nombreux et « averti » a apprécié les productions.



**Restaurant scolaire.** Au menu aujourd'hui : carottes râpées, lasagnes, camembert et mousse au chocolat. Grands et petits ont apprécié ce menu dans une ambiance de rentrée de vacances d'automne, d'autant que les décorations d'Halloween donnaient un air de fête à la salle de restauration.

Dans le cadre du projet d'école, nous sommes à la recherche de documents divers portant sur l'histoire de la Bouille et de l'école.

L'équipe pédagogique

Pascale Heurtevent Jacquemin et Céline Hoc.

## " LES GRIBOUILLES "

Depuis juin 2006, le centre de loisirs de l'association des parents d'élèves de La Bouille s'appelle « LES GRIBOUILLES ».

Il est ouvert de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis, et vendredis. Les mercredis, il accueille les enfants de 7h30 à 9 h et de 12h à 18h30. Les mercredis « libérés » (jour où il n'y a pas classe le matin ), les enfants sont accueillis de 7h30 à 18 h30.

Diverses activités sont proposées aux enfants :

- \_ activités manuelles ( peinture , perles , hama ,dessin , window – color...)
- \_ jeux de société
- \_ coin cuisine
- \_ des sorties
- \_ etc...

*Lors de l'année 2005/2006, l'équipe d'animation a organisé une sortie patinoire/Mac Do en Décembre et Rando-parc et poney au mois de Juin. Ces journées ont rassemblé une vingtaine d'enfants.*



L'équipe d'animation proposera donc des activités manuelles à base de matériaux recyclables. Les ambassadeurs du Tri de la SMEDAR nous rendront visite :

Mercredi 15 NOVEMBRE 2006 à partir de 13h30

et une visite de l'usine de recyclage sera prévu au mois de FEVRIER 2007.

Au vu du succès de la sortie patinoire/Mac Do de l'an dernier, les enfants pourront revivre une journée semblable le Mercredi 20 DECEMBRE 2006.

L'équipe reste à votre disposition pour tous renseignements.

INGRID : 06.84.20.20.82 ou MANUE : 06.08.52.62.00

## LA BOUILLE TENNIS CLUB.

### Honneur aux anciens

C'était en Mai 2005,  
Nous remettons en  
présence de Mr  
LENNUYEUX, Maire de  
la Bouille, Mr Francis  
DUQUESNE, Mlle  
Martine COUSIN, J.J  
BARIL, la médaille  
honorant nos trois anciens  
Tennismen toujours  
fidèles à la petite balle  
jaune.

Preuve en est que le tennis  
conserve, 250 ans à eux  
trois et toujours sur les  
cours aujourd'hui.  
Bravo Messieurs !



*Mr POULAIN au centre, à sa gauche Mr Claude CHAPPUIS, à sa droite Mr Roger FITTE.*

### **Quelques nouvelles du club :**

- Les cours de l'école de tennis ont repris dès le 20 septembre avec Virgil TRIQUET, éducateur breveté d'état.
- 22 enfants ont ainsi été inscrits. Séances le mercredi de 12h00 à 16h00.
- Tournoi interne La Bouille – Moulineaux : 21 – 22 Octobre 2006. Bonne participation ; 24 joueuses et joueurs se sont mesurés en double – mixte.

Ces deux journées furent un succès, chacun des participants a pu jouer quatre rencontres.

**Contact :**            **GILLES Didier : 06/84/44/58/98**  
                              **BARIL Jean Jacques : 02/35/18/11/95**

\*—\*\*—\*\*—\*\*—\*\*—\*

### Elan Bouillais Gymnastique Volontaire

Voilà plus de 30 ans que la section gymnastique volontaire existe à La Bouille.

Depuis le 12 septembre, nous avons repris les cours le mardi soir de 19h à 20h à la salle polyvalente Saint Exupéry, entourées par notre sympathique professeur Amélie.

Venez nous rejoindre pour du stretching, abdos, danses diverses et même relaxation..

Les cours sont réservés aux adultes et ont lieu tous les mardis soirs de 19h à 20h, sauf pendant les vacances scolaires.

Pour tous renseignements

Evelyne Piedeleu

02 35 18 09 83

\*—\*\*—\*\*—\*\*—\*\*—\*

# ASBM Football

*En juin dernier, quelques passionnés ont relancé l'activité Football à La Bouille et Moulineaux. Aujourd'hui, le club compte environ 100 licenciés, dont 50 moins de 15 ans ; 7 équipes sont engagées dont 3 équipes seniors et 4 équipes jeunes.*

*Autour du Président Dominique Auvray, une vingtaine de bénévoles éduque, entraîne et encadre les joueurs.*

*Merci à tous de votre dévouement à l'ASBM.*

*Contact : Joël Temperton 06 74 97 94 41*



*Entraînement à La Bouille*



*Entraînement à Moulineaux*



Le club de judo de La Bouille accueille fin juin un peu plus de vingt enfants. Malgré son petit effectif, cette section sportive a une vie très active. Elle propose des animations adaptées aux enfants de 4 à 11 ans tout au long de l'année :

- stages lors des vacances scolaires
- Fête de Noël
- Animation à Deville-les-Rouen et Grand Couronne
- Challenge Poussins - Benjamins

La section judo de La Bouille est affiliée à la Fédération de judo et à ce titre, elle participe aux manifestations officielles.

La cérémonie des grades est le point d'orgue de la saison sportive. Elle récompense le travail de l'année et permet à l'enfant de partager sa passion avec sa famille.



## Comité de jumelage

Madame, mademoiselle, monsieur,

Nous vous informons qu'un voyage aura lieu en mai à Whitchurch-on Thames, notre village outre-manche.

Nous ne pouvons préciser la date, car début mai, nos amis anglais ont le lundi férié et nous nous aurons les élections présidentielles.

Vous serez informé dès que possible de la date retenue.... Et nous vous attendons nombreux.

Notre ville jumelle est tellement belle à découvrir le long de la Tamise.....

Pour plus de renseignements, contacter un des membres du bureau.

Le bureau

Présidente : Martine Cousin  
Vice-présidente : Jocelyne Brulin  
Trésorière : Régine Tarnot  
Secrétaire : Claudine Lhuissier

Site à consulter : [www.whitchurchtwinning.org.uk](http://www.whitchurchtwinning.org.uk)



Un petit oubli sur le dernier bulletin

Nous avons fêté les 60 ans de mariage de Robert et Madeleine Durand le samedi 3 décembre 2005.

Ils se sont mariés à Lisieux le 1<sup>er</sup> décembre 1945. Ils ont habité Saint Etienne du Rouvray et sont venus passer leur retraite depuis plusieurs années à La Bouille.

Ils ont été des membres très actifs du comité des fêtes de La Bouille ainsi que du comité de jumelage. Ils ont aussi participé à la chorale de Moulineaux.

Ils étaient entouré ce jour de leur 3 enfants : Francine, Marie-Claude et Philippe, de leurs petits enfants et arrière petits enfants, ainsi que de nombreux amis. Une de leur témoin de mariage était présente comme à leur 50 ans...

Ils se sont retrouvés ensuite à l'église Sainte Madeleine avec l'abbé Gravier et Michel Malzard.

A dans 10 ans, pour fêter ensemble leurs 70 années de mariage

Martine Cousin  
Déléguée aux Aînés

## Amicale des Aînés de La Bouille



A la date du 16 octobre 2006, l'amicale compte 48 adhérents. Depuis le mois de mai dernier, les activités ont été les suivantes :

- 23 mai : Cinéma – Film vu : « Camping », 20 participants.
- 14 juin : Participation au voyage offert par la municipalité à Vaux-le-Vicomte.
- 21 juin : Rencontre amicale autour de la brioche avec animation par deux artistes engagées par la municipalité dans le cadre de la Fête de l'été. (41 participants).
- 3 juillet : Cinéma – Film vu : « Le passager de l'été », 24 participants.
- 24 août : Visite de l'exposition : « Miroir du temps – Chefs –d'œuvre des Musées de Florence », avec guide-conférencier. 13 participants.
- 14 septembre : Visite du Parc paysagé du Château d'Acquigny – 16 participants.
- 16 octobre : Cinéma – Film vu : « Les Aristos », 27 participants.

Les activités suivantes sont déjà programmées :

- 16 novembre : Cinéma.
- 14 décembre : Réunion autour de la Bûche de Noël.
- 11 janvier 2007 : Assemblée générale et Verre de l'amitié pour la Nouvelle année.
- 19 février : Cinéma.
- 24 avril : « Hommage aux grandes opérettes » au Théâtre Charles Dullin.
- Début juillet : Cinéma.



*Florence Marty et Silvia Morini*

Les activités de mars, mai et juin 2007 sont à l'étude. D'autre part, la reprise des séances de jeux est prévue pour le mois de novembre, au plus tard à la fin de l'année. Pour la saison 2006-2007, les activités mensuelles reprendront dans la deuxième quinzaine de septembre. Notre objectif est d'assurer une activité par mois (11 dans l'année) et des séances de jeu régulières dès que nous aurons la possibilité d'utiliser une salle. Bienvenue donc à tous les aînés.

- Le Président : Roger Lhuissier
- La Secrétaire : Françoise Thomas
- Le Trésorier : Jean-Florentin Pépin.

## Une page de La Bouille est tournée

Depuis le 15 août, « Le Relais Fleuri », restaurant de la place de la libération est fermé. En effet, Mme Michel qui tenait cet établissement depuis 22 ans a raccroché son tablier définitivement pour profiter pleinement d'une retraite bien méritée. N'ayant pas trouvé de remplaçant, c'est donc 2 logements qui seront aménagés par les nouveaux propriétaires.

Pour les anciens Bouillais, ces murs ont une histoire qui a marqué les années d'après guerre à La Bouille. Les propriétaires de l'époque, M. et Mme Saint Père, étaient de l'équipe qui préparaient la fameuse « retraite aux parapluies ».



*Mme Michel derrière le bar entièrement construit par M. Saint Père*

C'est avec regret que l'on voit disparaître encore un commerce local. Il faut croire qu'il n'y a plus de « vocation » chez les jeunes.

Aux beaux jours, les promeneurs et touristes regretteront cette terrasse tranquille où il faisait bon passer un moment.....



## DISPARITION DU « PETIT BISTROT » DU COIN

Texte de Claude TURQUER

Ce petit café convivial date (bien sûr) depuis longtemps. Mais son activité et sa place dans notre commune ont vraiment débuté à la libération en 1944.

L'euphorie de la liberté recouvrée entraîna une solidarité et une convivialité entre les habitants de la commune. A cette époque, la télé n'avait pas encore « envahi » les foyers !... Ce petit bistrot était donc un lieu de rendez-vous où l'on discutait de tout en « refaisant » le monde et en tapant le carton ou en jouant des parties de dominos acharnées tout en dégustant l'omelette de la patronne.

Puis, on enchaîna vers d'autres activités. Ce furent tour à tour le bal populaire du samedi soir (cher à Sardou !..) et la naissance du « NELLY-CINE » avec la séance du dimanche après-midi et celle du dimanche soir.

Puis vinrent les célèbres fêtes : fête des fleurs (Sainte Clotilde) en juin, ainsi que l'inoubliable fête des parapluies en juillet dans le cadre de la Sainte Madeleine, fête de la commune.

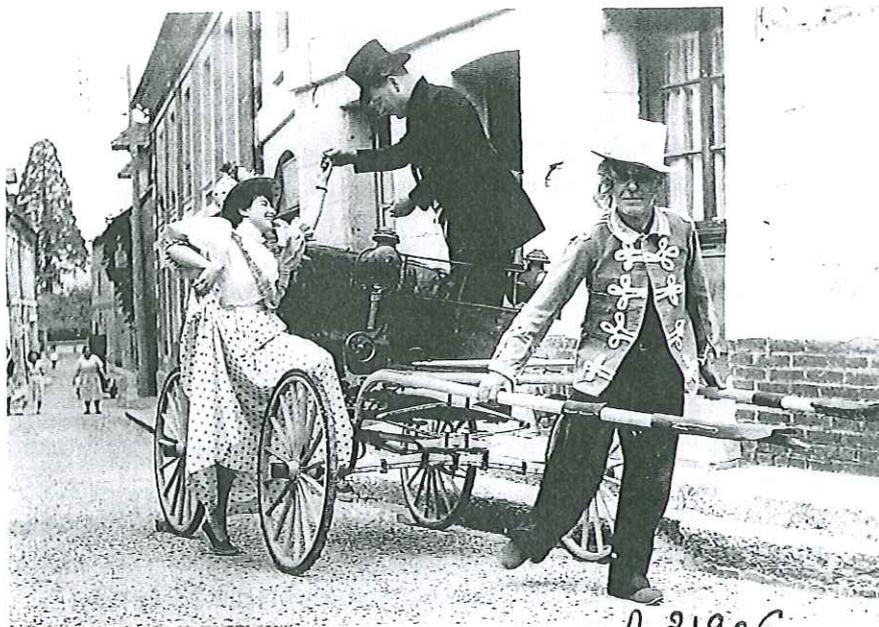
Tous les habitants petits et grands étaient investis dans ces fêtes qui avaient un rayonnement régional certain. Pensez !.. 20000 personnes à La Bouille pour le défilé dans les rues du village. Préparation des costumes, des déguisements tout cela se passait dans l'arrière salle du petit bistrot détenu à l'époque par Madeleine et Maurice SAINT-PERE. Jusqu'aux répétitions de la fanfare du village, voire de la « 3<sup>ème</sup> mi-temps » du club de foot où l'on s'attardait à fêter une victoire !

Mais, tout doucement la « manière de vivre » changea. Les propriétaires du petit bistrot prirent leur retraite. Ce fut tour à tour Denise et Raymond CHAPERON qui les remplacèrent, puis Mr et Mme LE BOUCQ, puis Mme MICHEL.

Le petit café continua de vivre de la même manière au fil des saisons. Sa terrasse fleurie prisée des Rouennais égayait le coin les soirs d'été et donnait un « parfum de vie » au quartier.

Puis, brutalement, la rumeur qui courrait se transforma en réalité. Mme Michel, à son tour, prit une retraite bien méritée. Ce fut la fin d'une époque.

C'est pourquoi ce petit bistrot valait bien ces quelques lignes dans notre bulletin, car il fait partie du patrimoine de notre commune et avec lui disparaît toute une époque et la nostalgie qui s'en dégage.



A 31906

Une répétition de « La retraite aux parapluies » des années 50 (Photo Paris Normandie)  
Maurice Saint Père, sa nièce Eliane et Gaston Devaux

# ETAT CIVIL DE LA COMMUNE DE LA BOUILLE

Arrêté au 16 octobre 2006

## Naissances

LEBOUSIER Gwendolyne	Date	27/06/2006
MAPPA Orria		20/08/2006
MACHET Jade		09/09/2006
CRETOT Jordan		13/09/2006
RIVERA Jade		28/09/2006
THIBOUT Maya		05/10/2006
CHERVILLE Léa		06/10/2006

## Mariages

CHARPENTIER Matthieu et LECOMTE Gaëlle	Date	
17/06/2006		
BERTRAND Christian et SAINT-PERE Emilie		15/07/2006
ANTONANGELI Adamo et LEPRINCE Karine		12/08/2006
CHAUVIN Jean-Pierre et GLEVER Evelyne		02/09/2006

## Décès

MAGNINAT Christiane Veuve LAY	Date	07/07/2006
MAPPA Orria		22/08/2006

## Rectificatif

*Dans le dernier bulletin, nous avons annoncé la naissance d'Avril Elleboode le 16 février 2006. Son identité complète est Avril Haye—Elleboode.*

\*—\*\*—\*\*—\*\*—\*\*—\*

## La parole est aux jeunes

Dans notre bulletin du mois de mai 2006, nous convions les jeunes Bouillaises et Bouillais à répondre à un questionnaire mettant en avant les projets ou souhaits qu'ils aimeraient voir aboutir.

A ce jour, très peu de réponses nous sont parvenues.

Cependant, nous avons constaté qu'il existe dans notre village un véritable intérêt dans le domaine sportif et pour preuve :

- le football, relancé cette saison par l'Association sportive La Bouille Moulineaux auquel nous avons participé regroupe 70 joueurs dont 15 de La Bouille
- le tennis avec 22 licenciés dans les cours du mercredi après midi
- le judo avec une quinzaine d'inscrits

Nous nous sommes donc intéressés, suite à la demande de quelques jeunes, au badminton. Notre demande, acceptée par le conseil municipal, nous a permis d'acheter un filet avec poteau. Une initiation sera d'ailleurs programmée prochainement avec un pratiquant confirmé.

Nous attendons néanmoins que vous manifestiez auprès de la Mairie vos souhaits en matière d'animations culturelles, sportives ou autre.

Contact : Didier Gilles 06 84 44 58 98 ou Joëlle Pesle 06 18 81 72 41

## Démarches obligatoires pour tous travaux à réaliser chez vous

Obtenir	Pièces à fournir	Observations
Consulter le cadastre		Consultation en Mairie
Obtenir un extrait de plan cadastral		S'obtient auprès du service du cadastre. Service payant.
<p><b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b></p> <p><i>Le permis de construire est obligatoire pour toute construction de 20 m<sup>2</sup> et plus de surface au sol (maison - extension - garage - véranda - abri de jardin...). Au-delà de 170 m<sup>2</sup> au sol, les plans doivent être établis par un architecte.</i></p>	<p>Imprimé de permis de construire et en 4 exemplaires :</p> <p>Plan de masse coté Plan de situation Plan de façades et coupes Plan au sol Volet paysager (photos) Notice explicative</p>	<p>Délai d'obtention : environ 2 mois sans consultation des services extérieurs; sinon, variable en fonction des services concernés.</p> <p>A La Bouille, l'avis de l'architecte des Bâtiments de France est demandé.</p>
<p><b>DECLARATION DE TRAVAUX</b></p> <p><i>Cette formalité concerne toutes les constructions de moins de 20 m<sup>2</sup> exemptées du permis de construire sur un terrain déjà bâti et s'applique également à tous projets modifiant l'aspect extérieur de la construction existante. Concerne les clôtures, velux, chiens assis, abris de jardin, pose de volets, peinture façade,..)</i></p>	<p>Imprimé de déclaration de travaux et en 3 exemplaires :</p> <p>Les mêmes pièces que pour le permis de construire Photos indispensables</p>	<p>Délai d'obtention : entre 1 et 2 mois</p> <p>A La Bouille, l'avis de l'architecte des Bâtiments de France est demandé. (matériau utilisé, forme, couleur,...)</p>
<p><b>PERMIS DE DEMOLIR</b></p>	<p>Imprimé de permis de démolir et en 5 exemplaires :</p> <p>Plan de masse Plan de situation Plan du bâtiment à démolir Photos</p>	<p>Délai : 4 mois</p> <p>A La Bouille, l'avis de l'architecte des Bâtiments de France est demandé.</p>
<p><b>ALIGNEMENT PAR RAPPORT AUX VOIES PUBLIQUES</b></p>	<p>Formulaire de demande accompagné d'un plan indiquant les modifications demandées</p>	

### TRAVAUX EN BORDURE DE VOIERIE

La réalisation de travaux en bordure de voirie (peinture de façades, nettoyages, etc...) avec pose d'échelles ou d'échafaudages sur la route est soumise à l'accord préalable de la Mairie. En cas d'accident de circulation (ou piétons, chutes,..) , votre responsabilité sera engagée. La signalisation de ces travaux vous incombe. Cette remarque est valable pour les particuliers comme pour les entreprises effectuant des travaux en bordure ou sur la voirie.

## **L'inscription sur les listes électorales**

### **Où et quand dois-je m'inscrire sur les listes électorales ?**

Vous pouvez déposer votre demande d'inscription en mairie à tout moment de l'année.

### **A partir de quand puis-je voter lorsque je me suis inscrit sur les listes électorales ?**

Tout dépend de la date à laquelle vous avez déposé votre demande d'inscription en mairie.

Si vous faites votre demande d'inscription avant le 30 décembre 2006, dernier jour ouvrable du mois de décembre, vous pourrez voter à compter du 1er mars 2007.

Si vous déposez votre demande après le 30 décembre, elle sera prise en compte dans le cadre de la prochaine révision des listes électorales, et vous ne pourrez voter dans votre nouvelle commune d'inscription qu'à compter du 1er mars 2008. Vous conservez donc la possibilité de voter en 2007 dans votre ancienne commune d'inscription.

### **Comment sont actualisées les listes électorales ?**

A chaque bureau de vote correspond une liste électorale. Toutes les listes électorales font l'objet d'une révision annuelle au cours d'une période qui débute le 1er septembre et s'achève le dernier jour du mois de février. Cette révision est prise en charge par une commission administrative qui examine toutes les rectifications à apporter. A compter du 10 janvier, les services municipaux affichent en mairie, pendant 10 jours, un tableau rectificatif des listes électorales qui peut être contesté au cours de cette période par les électeurs.

### **Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir s'inscrire sur une liste électorale ?**

Il est nécessaire :

- d'avoir la qualité d'électeur : être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques
- de justifier d'une attache avec la commune où l'on souhaite s'inscrire c'est à dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle.

### **Faut-il se réinscrire chaque année sur les listes électorales ?**

Non. Le grand principe qui régit les listes électorales en France est celui de la permanence des listes. Vous ne devez vous réinscrire qu'en cas de déménagement, même à l'intérieur d'une même commune, ou si vous avez été radié.

### **Dois-je me faire radier des listes électorales de la commune que je quitte ?**

Non. La nouvelle commune où vous vous inscrivez prend en charge les démarches de radiation auprès de votre ancienne commune à l'aide de l'avis qui est établi lors du dépôt de la demande d'inscription et que vous signez. C'est cet avis qui vous évite de vous occuper personnellement de la radiation auprès de votre ancienne commune d'inscription.

**Dois-je me réinscrire sur les listes électorales si je déménage dans la même commune ?**

Oui, car il s'agit tout de même d'un changement d'adresse et donc d'un changement de domicile. Particulièrement dans les communes importantes, votre changement de domicile peut signifier que vous changez de bureau de vote d'affectation et donc de liste électorale. Si vous négligez la démarche de nouvelle inscription, les courriers qui vous seront alors adressés dans le cadre des opérations électorales vous seront envoyés à votre ancienne adresse. Or la Poste ne les fait pas suivre et les retourne à la mairie. En l'absence d'indication de votre part, la mairie considérera que vous n'êtes plus domicilié dans la commune et pourra demander votre radiation des listes.

**L'inscription sur les listes électorales de sa commune est-elle une obligation ?**

Oui, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire mais la seule sanction consécutive au fait de ne pas être inscrit est celle de ne pas pouvoir voter. Le vote n'est pas obligatoire en France contrairement à d'autres pays. Il repose sur la volonté de chaque citoyen.

**Combien y a-t-il de listes électorales ?**

Il y a une liste électorale par bureau de vote, soit environ 64 000 listes. De plus, une liste générale des électeurs est établie par commune.

**Les listes électorales sont-elles communicables ?**

Oui. Le code électoral prévoit que tout électeur, tout candidat ou tout groupement politique peut obtenir communication et copie de la liste électorale à condition de s'engager à ne pas en faire un usage purement commercial.

-----

**PROPRIETAIRES DE CHIENS**

Nous recevons de plus en plus de réclamations en Mairie au sujet de crottes de vos animaux. A part quelques exceptions que nous connaissons, vous laissez faire votre chien n'importe où. Le sortir, c'est bien mais nous vous rappelons que le stade et l'aire de jeux des enfants, la promenade et ses plates-bandes fleuries ne sont pas prévues pour ça.

Nous faisons donc appel à votre civisme et vous demandons un peu plus de respect pour les habitants, les promeneurs et les employés communaux afin que tout le monde vive en parfaite harmonie.

## Enquête Ménages-Déplacements

Dans le cadre du Plan de déplacements urbains (PDU), l'Agglomération de Rouen, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Elbeuf Boucle de Seine (CAEBS) et la Communauté d'agglomération Seine-Eure, mène entre novembre 2006 et mars 2007 une vaste enquête auprès des habitants. Près de 4.480 ménages, et peut-être vous, seront questionnés par les agents de la société Test. Objectifs de cette enquête : connaître vos habitudes en matière de déplacements, ainsi que vos attentes. Conformément à la loi, la confidentialité des renseignements communiqués par les ménages est strictement garantie. Merci de votre participation. Pour toute information complémentaire : [www.agglo-de-rouen.fr](http://www.agglo-de-rouen.fr)

Contact presse :

Agglomération  
de Rouen

**Jérôme**

**Savoie**

02 32 76 45 00

06 15 58 78 78



### INFORMATION RIVERAINS

Les travaux d'assainissement de la côte de Bourgheroulde vont commencer le 13 novembre. Ces travaux devraient se terminer avant Noël.

Merci de votre compréhension.

## **DISTRIBUTION DES SACS DE** **COLLECTE**

Sacs bleus (déchets recyclables)

Sacs transparents (déchets verts)

Jeudi 12 avril 2007 : 8h00 – 13h00 / 14h00 – 17h00

Vendredi 13 avril 2007 : 8h00 – 13h00 / 14h00 – 17h00

*Distribution porte à porte*

## **DECHETS VERTS**

La dernière collecte hebdomadaire des déchets verts  
aura lieu le

**Mardi 5 décembre 2006**

Une collecte mensuelle aura lieu le

**Mardi 10 janvier 2007**

**Mardi 14 février 2007**

Pensez à sortir vos sacs de collecte la veille au soir (pas avant)

Pour tout savoir sur la collecte de vos déchets n° vert 0800 021 021 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30



*La nouvelle boîte aux lettres est en service*

\*\*\*\*\*

### **Horaires d'ouverture de la mairie au public**

Lundi	15h00 - 18h00
Mardi	15h00 - 17h30
Jeudi	15h00 - 18h00
Vendredi	15h00 - 17h30

La mairie est fermée le mercredi et le samedi

\*\*\*\*\*

Mairie de La Bouille - 1, rue de la République - 76530 - La Bouille

Tél : 02 35 18 01 48

Fax : 02 35 18 15 38

E-mail : [labouille.mairie@wanadoo.fr](mailto:labouille.mairie@wanadoo.fr)

\*\*\*\*\*

Bulletin réalisé par la commission communication : Mme Pesle, M. Duquesne, M. Gilles, M. Leborgne et M. Temperton. Nous remercions le secrétariat de mairie pour sa collaboration.

\*\*\*\*\*

# LA BOUILLE



Fin du chantier « Mairie - Groupe scolaire » :  
Peinture du campanile les 29 et 30 août 2006



Travaux d'entretien sur l'église

